

## **POUR ACTION : CONSULTATIONS MEDICALES**

Malgré l'épidémie actuelle de COVID 19, il est important de poursuivre les consultations et soins ne pouvant être différés, en dehors du Coronavirus, et ainsi ne pas retarder indûment des prises en charge dont le report pourrait causer du tort.

Il est recommandé aux établissements et à l'ensemble des professionnels de santé de maintenir les consultations médicales afin de permettre à chaque patient d'avoir accès à des avis spécialisés mais uniquement lorsque ceux-ci sont indispensables, urgents ou semi urgents .

Il convient d'utiliser au maximum la télé consultation et les suivis ou contrôles systématiques doivent être décalés chaque fois que cela est possible.

Lorsqu'une consultation présente est jugée indispensable par le praticien, il conviendra d'organiser le parcours patient en respectant les mesures barrières et de distanciation sociale (notamment dans les salles d'attente) afin d'éviter le risque de contamination, notamment pour les populations les plus fragiles, âgées ou à risque.